



Communiqué de presse Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire 29.10.20

Pascal DEBOUDT Président du Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire demande le maintien des activités dans les centres équestres.

Ce que nous pouvions craindre au vu de l'évolution de la crise sanitaire vient de nous être annoncé par le Président de la République. La fermeture des établissements recevant du public pourrait s'appliquer aux 539 centres équestres de la région Centre-Val de Loire.

Pascal DEBOUDT : « Un cheval cela ne se confine pas sans prendre de gros risques pour sa santé. »

A l'heure actuelle, il nous semble indispensable de prendre en compte notre première expérience de gestion de confinement. Les établissements équestres ont été doublement sanctionnés par leur fermeture administrative et la nécessaire obligation de maintenir le bien-être des poneys et chevaux en assurant leur entretien courant et leur exercice physique.

A l'inverse du printemps dernier, il est très difficile à cette période de l'année de mettre l'ensemble de la cavalerie de nos structures équestres au pré. Les conditions climatiques hivernales et les pâtures largement utilisées durant le premier confinement ne sont pas prêtes à accueillir nos chevaux et poneys dans de bonnes conditions de sécurité.

Face à de nouvelles mesures sanitaires qui pourraient conduire à la fermeture administrative des établissements sportifs ou une restriction de leur accès le Président du CRECVL a demandé aux parlementaires de prendre position sur le sujet.

4 demandes ont été formalisées :

- L'accès organisé des cavaliers pour assurer l'activité physique des poneys et chevaux indispensable à leur bien-être et à leurs besoins vitaux;
- L'accès des propriétaires d'équidés aux écuries de leurs animaux pour en assurer les soins et l'entretien ;
- La mise en place d'un dispositif de soutien pour les établissements qui seraient privés de chiffre d'affaires ;
- Des mesures particulières de soutien pour les employeurs ne pouvant avoir recours au chômage partiel pour leur personnel devant assurer les soins et le bien-être des poneys et chevaux.

Contact Presse : **Comité Régional d'Équitation Centre-Val de Loire**

Contact : 02 54 88 06 40 – secretariat@crecvl.org